



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Présentation du rapport d'activités des services du Département pour l'année 2015

Rapport n° CD/2016/084

Service Chef de file :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Service(s) associé(s) :

Résumé :

L'article L 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque année, le président du Conseil Départemental rend compte de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci à l'Assemblée Départementale.

Le compte rendu de l'activité des services du Département du Bas-Rhin au cours de l'année 2015 est présenté dans un document intitulé Rapport d'activités 2015, qui a été mis à disposition des conseillers départementaux sous un format numérique dans l'intranet IRIS du Département.

Ce mode de communication numérique du rapport d'activités au Conseil Départemental, instauré depuis le Rapport d'activités 2010, facilite sa diffusion auprès des autres collectivités alsaciennes et françaises, ainsi qu'au grand public.

Le rapport d'activités pour l'année 2015 sera publié sur le site internet du Département du Bas-Rhin, sous la forme d'un support interactif. Cette forme de publication présente plusieurs avantages, parmi lesquels un coût réduit par rapport à une édition papier, une mise en relation du rapport d'activités avec les autres contenus du site internet et constitue un signe fort de la collectivité en matière de développement durable par le biais d'une action d'e-administration.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental, sur proposition de son président, prend acte de la présentation du rapport d'activités des services du Département pour 2015 et du débat qui y fait suite.

Strasbourg, le 02/06/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY